

Ça vaut le détour...



Infos conseils

Oudalle

C'est le plus petit village du territoire de Caux Estuaire avec 359 habitants. Oudalle signifie "Vallée des loups", contraction de *Wolf* (loup) et de *Dalle* (vallée), ce qui explique la présence de l'animal sur le blason de la commune. Au Moyen Âge, les habitants de la commune cultivaient des vignes. Au XI^{ème} siècle, on y exploitait des salines. La commune s'est déplacée en 1551 de la vallée vers la plaine. Au XIX^{ème} siècle, la superficie de la commune s'est accrue au sud avec l'endiguement de l'Estuaire de la Seine. Les Oudallais et les Oudalaises sont les habitants de la commune.

Références guides

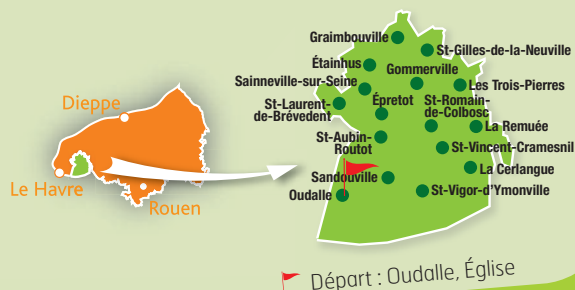
IGN Série Bleue (1/25000)
N°1710 ET
Le Havre / Étretat / PNR
Boucles de la Seine Normande
« La Seine-Maritime... à pied®
- réf. D076 »



Tél. : 09 53 82 34 96
www.rando76.fr

Renseignements

Point Information Tourisme
Rue de l'Hôtel de Ville, 76 430
Saint-Romain-de-Colbosc,
Tél. : 02 35 13 86 49
www.caux-estuaire.fr
Seine-Maritime Tourisme
Tél. : 02 35 12 10 10
www.seine-maritime-tourisme.com



La Pisciculture de la Source, Oudalle

La Pisciculture de la Source vous accueille aux Étangs de la Vallée tous les jours (sauf le jeudi entre octobre et février). Les amateurs de pêche à la truite y trouveront un accueil chaleureux dans un cadre agréable. Prenez votre canne à pêche et passez la demi-journée (13€) ou la journée entière (24€) sur le Grand Étang. Le Petit Étang est à disposition des novices avec la possibilité de louer du matériel (canne au coup, bourriche, dégorgoir, vers à lune).

Nous invitons les randonneurs à profiter d'une vue magnifique sur les étangs tout en respectant le calme des lieux nécessaire à la concentration des pêcheurs... au bien-être des truites !

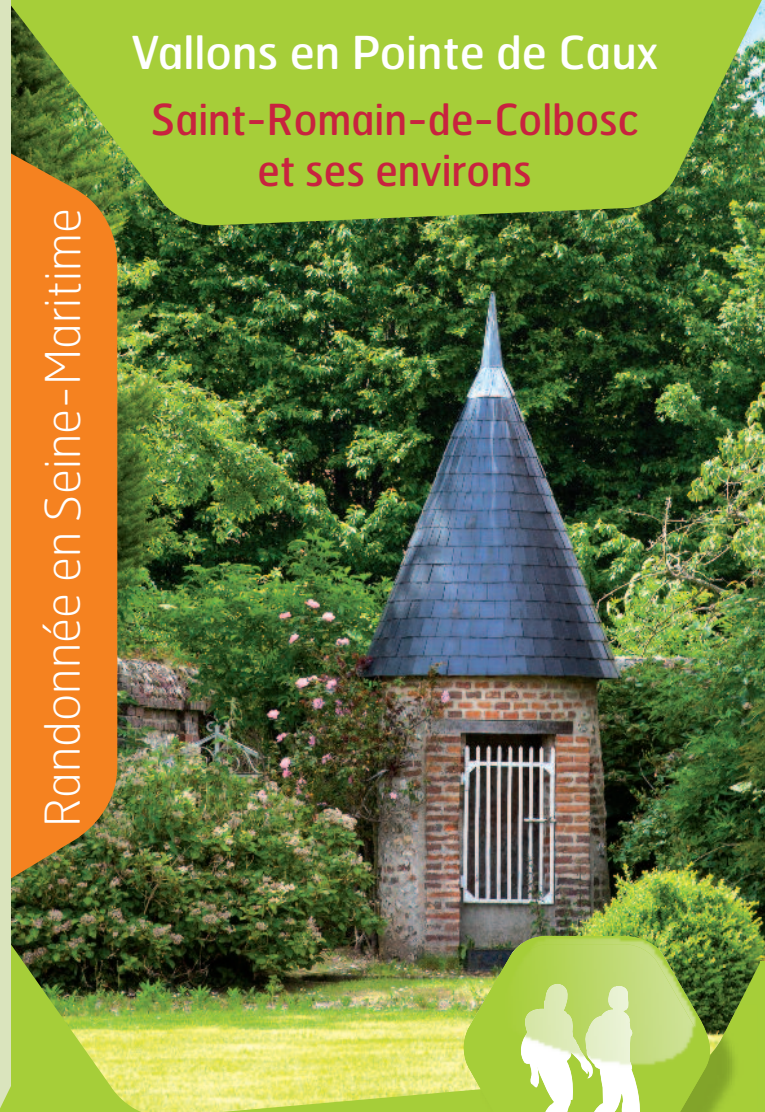
Interdit aux chiens.



Document réalisé par Caux Estuaire avec le concours financier du Département de Seine-Maritime

Randonnée en Seine-Maritime

Vallons en Pointe de Caux Saint-Romain-de-Colbosc et ses environs



RANDONNÉE À PIED

Circuit 5 Le Vallon

Départ Église d'Oudalle
10 km - 2h30 environ
Difficulté

Seine-Maritime
La Normandie impressionnante



Conception : BDSA - Impression : xxxxx - Crédit photos : © Peggy Godreuil, © Pascal Huot - Fotolia.com © IGN Paris - 2010.

Circuit 5 Le Vallon

10 km - 2h30 environ
Départ : **Oudalle**, Église

AVIS DU RANDONNEUR

Itinéraire vallonné et boisé menant aux étangs de la Vallée d'Oudalle.

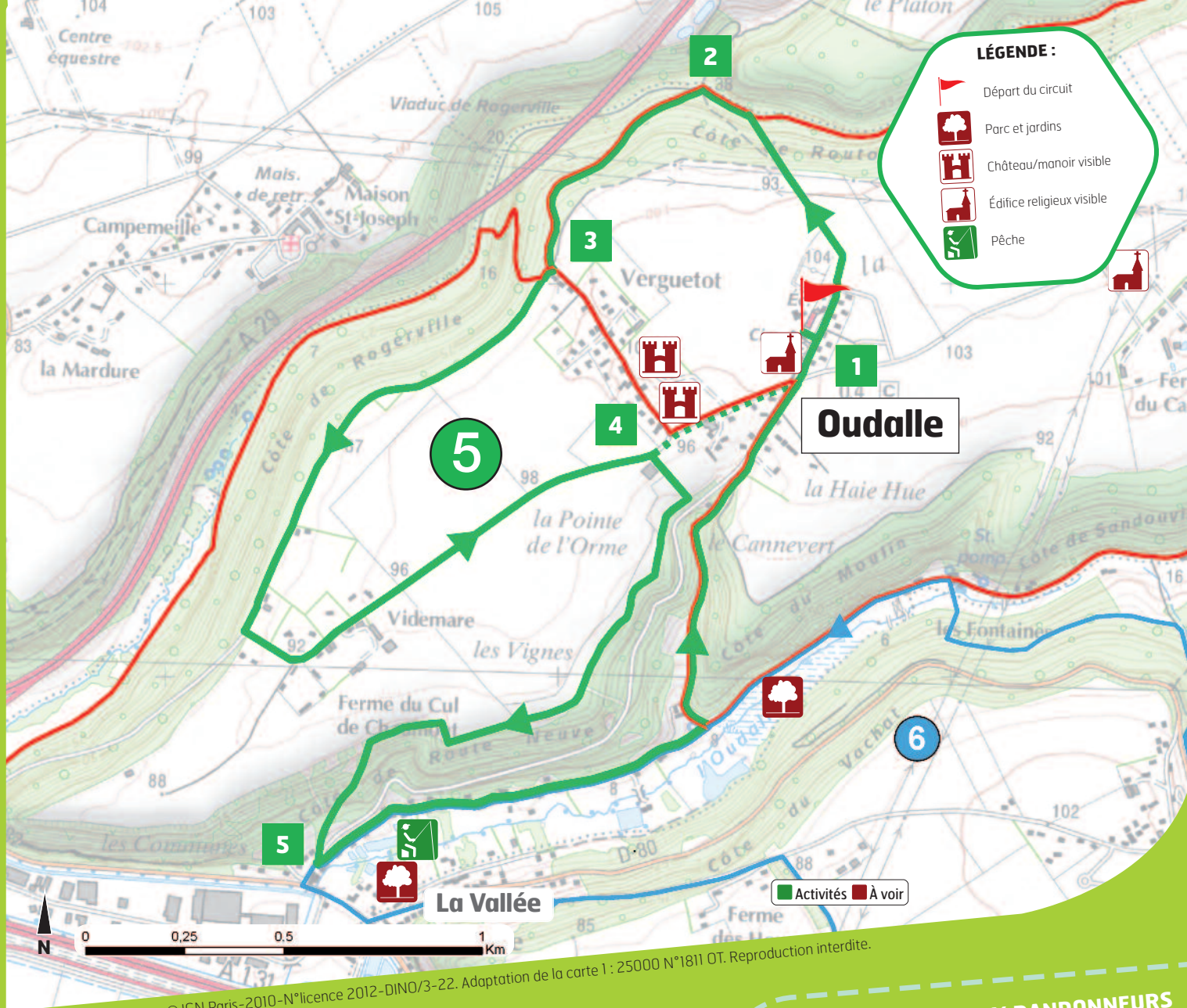
1 Prenez la route de l'église en tournant à gauche en sortant du parking. Arrivé en lisière de forêt, prenez le chemin légèrement sur la gauche qui descend dans la forêt et non celui qui la longe.

5 À la sortie du chemin, continuez sur quelques mètres tout droit pour pouvoir traverser sur le passage piéton et emprunter la route des Fontaines.

2 À l'embranchement, prenez le chemin qui monte sur la gauche et remontez jusqu'à la lisière de la forêt.

3 Au carrefour, à peine sorti de la forêt, prenez le chemin à votre droite qui longe la lisière de la forêt.

4 Deux choix s'offrent à vous : soit vous continuez votre randonnée en tournant à droite le long de la ferme, soit vous empruntez la variante en continuant tout droit. Attention la variante n'est pas balisée !



LÉGENDE :

- Départ du circuit
- Parc et jardins
- Château/manoir visible
- Édifice religieux visible
- Pêche

BALISAGE DU CIRCUIT

- Bonne direction
- Tourner à gauche
- Tourner à droite
- Mauvaise direction
- GR20
- Circuit n°6 au départ de l'Église de Sandouville

POUR TROUVER SON CHEMIN

Sur la carte, le drapeau indique le point de départ matérialisé sur le terrain par un totem où figurent les informations relatives au circuit. Pour parcourir le circuit, suivez les marques de peinture et les balises de jalonnement de couleur verte. Attention, la variante n'est pas balisée.

RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- Ne pas s'écarter des chemins
- Ne rien jeter, emporter ses déchets
- Ne pas pénétrer dans les propriétés privées
- Respecter la nature, les cultures, les animaux
- Penser au travail des agriculteurs et des forestiers
- Attention aux croisements avec d'autres randonneurs (piétons, cavaliers, VTT)
- En période de chasse, soyez prudents
- En forêt, n'allumez jamais de feu

© IGN Paris-2010-N°licence 2012-DINO/3-22. Adaptation de la carte 1 : 25000 N°1811 OT. Reproduction interdite.